

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

dialogue constructif entre les institutions gouvernementales et la société civile, le but étant de faire progresser les priorités sociales, économiques et relatives aux droits de l'homme.

Le gouvernement compte poursuivre ses consultations politiques annuelles avec l'Égypte, qui représentent une tribune supplémentaire pour l'examen de ces questions. Le gouvernement continuera en outre de dialoguer avec un large éventail d'intervenants de la société civile en Égypte, et étudie des possibilités de coopération afin de rendre le processus politique et juridique égyptien plus ouvert et transparent. Les liens établis récemment entre la Cour suprême du Canada et la Cour constitutionnelle d'Égypte permettront une coopération particulièrement importante à cet égard.

RECOMMANDATION 13

Le gouvernement du Canada devrait profiter de l'occasion du 50^e anniversaire, en 2004, de l'établissement de relations bilatérales avec l'Égypte pour augmenter sensiblement la capacité du Canada de réaliser des activités de collaboration et des échanges en matière d'éducation et de culture sur le territoire égyptien et au bénéfice de l'ensemble du monde arabe. Le gouvernement canadien en collaboration avec les provinces devrait notamment appuyer sans réserve le projet de l'Université canadienne d'Al-Ahram et envisager la possibilité de créer un centre culturel canadien au Caire.

Le 50^e anniversaire de l'établissement de relations bilatérales entre le Canada et l'Égypte a été souligné dans les deux pays, notamment à l'occasion de la visite au Caire, en janvier 2004, de la juge en chef de la Cour suprême, Mme Beverly McLachlin, et de celle à Ottawa, en septembre, du ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Abul Gheit. Le point culminant de l'année de célébration a été une conférence sur les relations canado-égyptiennes organisée conjointement par l'ambassade du Canada au Caire et l'Université du Caire en vue de sensibiliser les décideurs égyptiens à la présence importante ainsi qu'au rôle du Canada en Égypte et dans la région.

Les échanges en matière de culture et d'apprentissage devraient s'intensifier grâce à de nouveaux partenariats créés dans le cadre de l'année commémorative 2004, y compris un nouveau partenariat entre, d'une part, la Bibliothèque d'Alexandrie, et d'autre part, la Bibliothèque nationale du Québec et l'Université de Montréal. Le gouvernement a mis l'accent sur les activités offrant des avantages permanents, comme les dons d'ouvrages à des écoles et bibliothèques, plutôt que sur des activités ponctuelles. Le gouvernement reconnaît l'importance des partenariats éducatifs à long terme tant du point de vue de l'apprentissage que de celui du commerce. Le gouvernement préconise en outre ces partenariats en tant que moyen d'accroître la visibilité du Canada en Égypte, comme en témoigne l'ouverture prochaine, en 2005, de l'université canadienne Al-Ahram. Entre autres activités récentes figurent un festival du film et une exposition d'art canadien en Égypte ainsi qu'une subvention accordée par le gouvernement pour assurer une présence canadienne à l'occasion d'un festival culturel destiné aux jeunes défavorisés.